



Double nationalité et voyage à l'étranger

Par **whistler**, le **01/11/2008** à **20:00**

Bonjour,
Je possède la double nationalité franco-allemande.
En tant que Français, j'ai déjà obtenu un VISA de vacances-travail sur le territoire Canadien.
Je compte refaire une demande de VISA de vacances-travail mais en tant qu'Allemand cette fois ci.
A la question "Avez-vous déjà obtenu un VISA de vacances-travail sur le territoire Canadien ?" Ai-je le droit de répondre que non, car la première fois c'était sous mon identité Française ?
Merci d'avance pour votre aide.

Par **citoyenalpha**, le **04/11/2008** à **17:43**

Bonjour
non vous mentiriez sur l'honneur dans ce cas.
En effet la nationalité n'est qu'un élément de l'identité d'un individu.
Exemple ce n'est pas parce que vous vous êtes fait pousser la barbe que vous êtes quelqu'un d'autre.
Restant à votre disposition.